

## JOURNAL DE SEPTEMBRE 2024

### NOUVEAU DÉLIT DE MISE A DISPOSITION D'INSTRUMENTS DE FACILITATION DE LA FRAUDE FISCALE (article 1744 du CGI) :

L'article 113 de la Loi de Finances pour 2024 a créé un délit autonome de mise à disposition d'instruments (juridiques, fiscaux, comptables ou financiers) de facilitation de la fraude fiscale. Il vise les personnes morales ou physiques qui proposent à leurs clients des moyens, services ou instruments qui leur permettent de se soustraire à leurs obligations fiscales.

Il s'agit des avocats fiscalistes, conseiller juridique, établissement bancaire, comptable, notaire, conseil en gestion de patrimoine,...



### Phrase du mois :

***“Le handicap ne devrait pas être une source de honte, mais une source de fierté.”***

Stephen HAWKING  
Physicien Théoricien

### Nos revendications sont majoritaires et doivent être appliquées :

**Salaires, retraites, services publics, industrie : nos revendications sont majoritaires et doivent être appliquées.**

C'est l'heure de défendre nos exigences sociales. Nos conditions de travail se détériorent, nos salaires ne suivent pas l'inflation, nos services publics disparaissent peu à peu, les plans de licenciements se multiplient... Ça suffit !

**Contre le poison de la division :** le RN est comme les patrons, il cherche à diviser les salarié·es, selon notre origine, notre religion ou notre orientation sexuelle... À l'écouter, le privilégié c'est toujours le travailleur immigré, jamais les plus fortunés.

Le Président doit maintenant respecter le choix des urnes. Nous voulons un gouvernement qui réponde aux exigences sociales !

Comme les congés payés, ce qui paraissait impossible il y a des années peut être gagné par les salarié·es mobilisé·es.

Dans nos entreprises et nos services, discutons avec les collègues et portons nos propositions.

Maintenant, nous voulons vivre mieux, il y a urgence à :

- **Indexer les salaires sur les prix**, comme pour le Smic, tous les salaires doivent à minima suivre l'inflation.
- **Augmenter les salaires et les pensions** pour vivre de son travail et de sa retraite, et réaliser l'égalité salariale entre les femmes et les hommes alors que les dividendes atteignent des records en France. Ce sont les travailleurs qui produisent la valeur, la partager c'est augmenter les salaires.
- **Supprimer la réforme des retraites à 64 ans**, passée en force l'année dernière à coup de 49-3, et aller vers un retour à 60 ans.
- **Améliorer les conditions de travail** en rétablissant les CHSCT.
- **Investir dans nos services publics** sur tous les territoires. Partout nous voulons des moyens pour nos écoles, nos hôpitaux...
- **Réindustrialiser le pays** pour répondre au défi environnemental en commençant par mettre un moratoire sur tous les plans de licenciements en cours.

## Agenda national du mois de septembre 2024 :

- 9 septembre :  
GT Sécurité des agents
- 10 septembre :  
GT Circulaire de fonctionnement  
CSA/FS
- 12 septembre :  
GT LDG Promotions
- 19 septembre :  
FS de Réseau

## Jeux olympiques : le droit du travail ne peut pas être hors-jeu :

Les jeux olympiques et paralympiques (JOP) sont une fête pour les athlètes et les spectateur·ices, cela ne peut pas se faire au détriment des travailleur·ses mobilisé·es pour l'événement.

Ouvrier·es, conducteur·ices de métro, employé·es du nettoyage ou de la sécurité, cuisinier·es, personnels soignants, cadres... elles et ils participent au succès des JOP. Aussi, pour la CGT, ces jeux doivent être ceux du progrès social et de la reconnaissance du travail.

### **Les repos sacrifiés :**

Suppression du jour de repos hebdomadaire ou dominical, réorganisation contrainte du temps de travail, télé-travail obligatoire, congés imposés ou supprimés sans contrepartie, chômage technique... Avec l'aval du gouvernement, le patronat cherche à imposer des baisses de revenu et des réorganisations aux dépens des droits des salarié·es et de leur santé.

### **L'austérité pour les services publics :**

Si les JOP sont une vitrine pour le tourisme, ils vont aussi révéler au monde entier les conséquences du détricotage des services publics !!!

## MAL-ETRE ET SOUFFRANCE AU TRAVAIL :

En langage courant le mal-être au travail se répand partout avec son corollaire de conflits interpersonnels, de stress, de maladies liées ou aggravées par les conditions de travail dégradées. Pour beaucoup la mission devient impossible à accomplir ou bien au prix d'efforts intenable.

De plus en plus de collègues souffrent au travail et du travail, ce qui finit par déteindre sur leur vie personnelle. La DG et les directions locales en sont pleinement conscientes puisqu'elles ont connaissance des arrêts maladie au sein de leurs services. Et combien d'agents continuent à travailler, malades, surtout avec la réinstauration du jour de carence et le télétravail ? Il faut travailler toujours plus, plus vite, toujours moins nombreux, pour des salaires qui se déprécient, et supporter un «fonctionnaire bashing» permanent de la part du gouvernement et de nombre de médias, ...

Lorsque les syndicats réitèrent les alertes sur la dégradation continue des conditions de travail et ses conséquences sanitaires, la DG et les directions locales sont systématiquement dans la minimisation voire le déni ! Les situations les plus « pathogènes » doivent souvent être dénoncées par des experts indépendants ou l'Inspection du travail, saisis sur demandes syndicales, pour être reconnues par notre administration !

Aussi, la communication de la DG sur la publication, le 30 avril du dernier «observatoire interne 2024» ne trompe personne : la démotivation et le malaise croissent avec la charge de travail dans la plupart des services de la DGFIP.

Pourtant, c'est la loi : notre employeur est responsable de notre santé et de notre sécurité au travail et vos organisations syndicales, en particulier la CGT, sont très pugnaces sur ces questions.

Mais, face à cette épidémie, nous sommes toutes et tous concerné·es et nous devons nous mobiliser collectivement partout.

